

**REUNION CONSEIL DES SAGES (CDS)
DU VENDREDI 5 JUIN 2026**

Salle du Conseil Municipal – MAIRIE DE MOUTIERS

Prochaine réunion : VENDREDI 26 JUIN 2026 à 17 H 00

AVRILLIER Christian	133, Chemin du Coteau 73600 MOÛTIERS	06 32 39 17 29 Christian.avrillier@wanadoo.fr	Présent
BLANC Gaston	72 avenue des Jeux Olympiques 73600 MOÛTIERS	06 08 03 69 32	Présent
BROCHE Nelly	129, avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS		Présente
BRUET Joceline	156 avenue de la Libération 73600 MOÛTIERS	06 09 01 07 84 jocelyne.bruet@gmail.com	Présente
DALIA Dominique	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 83 07 26 49 dominique.dalia0603@orange.fr	Présente
DAMAY Jean-François	187, avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 88 18 10 61 isabelle.tatout@orange.fr	Excusé
DUNAND Jean-Louis	20 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 16 54 23 90 jeanlouis.dunand@sfr.fr	Présent
EYNARD Josette	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 87 48 80 45 josette.eynard@free.fr	Excusée
JACQUEMARD Jeanine	31 Clos Badarelli 73600 MOÛTIERS	06 49 98 90 38 Jjl.jacquemard@hotmail.fr	Excusée
JOGUET Renée	17 Rue Cardinale 73600 MOÛTIERS	06 24 61 33 12 renee.joguet@gmail.com	Présente
LAISSUS Eliane	214 Faubourg de la Madeleine 73600 MOÛTIERS	06 84 47 00 47 eliane.laissus@orange.fr	Présente
LEGER Jacky	156 Rue Gutenberg 73600 MOÛTIERS	06 29 18 47 66 jacky.leger@yahoo.fr	Présent
RIGHINO Gabriel	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 86 93 89 06	Présent
SALITO Michèle			Excusée
TARANTINI Frédéric	175 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 11 49 73 07 frederic.tarantini@free.fr	Présent
ULLIEL Lucette	105 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 72 40 55 94 lucette.ulliel@gmail.com	Présente

Référent mairie CDS :

Secrétaire de séance : Dominique DALIA

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Intervention de Madame le Maire Chantal MARTIN
- ✓ Mise en place du Conseil des Sages
- ✓ Approbation de la Chartre du Conseil des Sages
- ✓ Préparation de la réunion du 26 juin 2026 avec Fabrice PANNEKOUCKE
- ✓ Questions diverses

A 17 H 00, Jacky LEGER souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil des Sages ainsi qu'à Madame le Maire Chantal MARTIN.

INTERVENTION DE Mme le MAIRE Chantal MARTIN

PLACE DES VICTOIRES :

- Délimitation, aménagement paysager : OK
- Le revêtement de sol devait devenir dur. Ce qui n'est pas le cas. COLAS est revenu voir sur place et doit faire une proposition
- Double couche de bidim afin que l'herbe ne pousse pas
- Problème accessibilité handicapés à revoir
- Déplacement de la fontaine à un emplacement au sein de la place
- Mobilier urbain : choix en cours (ex. bancs autour des arbres, mange-debout, ...).
- Bancs pour le kiosque : réutiliser des bancs existants et voir si la section « arts plastiques » du lycée peuvent les peindre et les décorer
- Mettre des poubelles (avec sacs transparents) car les gens vont pique-niquer
- Prévoir à côté du transfo (passage de la voie verte) de mettre des supports à vélos

RECHARGES ELECTRIQUES SUPERMARCHES :

- Carrefour : 0
- LIDL : 4 recharges

PROJET RENAISSANCE :

- PRIAMS, en difficulté (il a subi la crise du logement) n'assurera plus la promotion. Le promoteur souhaitait 30 % de logements sociaux ce qui a été refusé par la commune
- En cours de négociation du projet avec un nouveau promoteur
- Madame le Maire dit que c'est un projet ambitieux, qui au départ, était fait pour assurer à Moûtiers une mixité plus importante d'un point de vue habitat sur ce site de Moûtiers

FAUBOURG DE LA MADELEINE :

- Projet en cours depuis 6/7 ans
- Un lot a été acheté pour mettre le centre de tri sur la commune de Saint Marcel
- Le projet reste en attente de la décision de la poste

PARKING :

- Structure métallique sur 2 étages (280 véhicules)
- 2 zones super centre et centre avec horodateurs
- En cours d'étude le prix des abonnements
- Prestataire trouvé ; en cours de signature
- Travaux 2027 (en même temps que le pôle santé et les travaux de l'hôpital)

PÔLE SANTE :

- Permis de construire n° PC 073 181 260 1001 accordé le 20 avril 2026
- Maître d'œuvre : SYNERGIR ARCHITECTES
- Superficie du terrain : 1885 m² - surface de plancher : 1 655 m² - Surface démolition : 783.40 m² - hauteur : 16.32 m
- Nature du projet : travaux et changement de destination sur construction existante - Village de santé

CENTRE DE SECOURS :

- Le secteur de la Chaudanne manque de parking
- Le SDIS va créer des places dans la cour au-dessus de la caserne

GARAGE RENAULT

- Le propriétaire du garage a proposé au groupe PROSOL ses locaux
- Avis défavorable de la mairie de Moûtiers car surabondance d'alimentaire dans le même secteur avec le soutien du Département Savoie et la Préfecture.
- Madame le Maire et Madame la DGS sont allées à Paris au CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial). La CNAC est l'instance de recours contre les décisions et avis délivrés par les Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) qui autorisent ou refusent l'implantation de projets d'équipement commercial. Concernant le projet de Moûtiers, la CNAC n'a pas statué

MISE EN PLACE DU CONSEIL DES SAGES

- Désignation du Président du Conseil des Sages : Jacky LEGER
- Désignation du référent mairie : en cours
- Contacts donnés par Claude JOLLET, 3^{ème} adjoint à la commune de Moûtiers :
 - Raymond BONNEFOY : ne s'engage pas car les réunions sont programmées le vendredi et il n'est pas disponible
 - Zélia BONNEVIE : lui proposer de venir assister à une réunion
- Jacky LEGER souhaite que l'on recherche des personnes des secteurs non représentés (Champoulet, ...)

APPROBATION DE LA CHARTRE DU CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est un groupe de travail composé d'une vingtaine de personnes bénévoles nommées pour la durée du mandat.

POURQUOI UN CONSEIL DE SAGES ?

- Pour éclairer la municipalité sur des projets, sujets bien précis
- Pour apporter une critique constructive à l'action municipale
- Pour être une force de réflexion et de proposition qui éclaire le conseil municipal
- Qui a pour vocation la recherche du bien commun
- Pour être une force de proposition

QUE FAIT-IL ?

- Il donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité
- Il peut être à l'initiative de projets à mener
- Il fait des propositions sur une thématique ou sur un sujet en cours
- Il fait remonter les souhaits de la population
- Il traite des dossiers d'intérêt général
- Il collabore avec d'autres structures (conseil municipal jeunes, club des aînés, ...)

QUI PEUT OU COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

- Être âgé d'au moins 60 ans
- Résider sur la commune
- Être libre de toutes activités professionnelles
- Être libre de toute contrainte de la vie active, disposant de temps et de liberté de penser
- Intervenir à titre personnel et non au nom d'un parti politique et/ou d'un syndicat
- Des personnes qui ont de l'expériences socioprofessionnelles différentes
- Être un citoyen volontaire

COMMENT FONCTIONNE T'IL ?

- Pas de statut juridique
- Une réunion par mois sauf juillet et août
- Trois absences non justifiées entraînent une remise en question du mandat du Sage
- Secrétariat en séance assuré par un Sage
- Participation des différents membres aux groupes en fonction de leur motivation
- Chaque membre à un devoir de réserve

PROCHAINE REUNION DU 26 JUN 2026 AVEC FABRICE PANNEKOUCKE

- Préparation des questions à poser à Fabrice PANNEKOUCKE lors de la prochaine réunion du vendredi 26 juin 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 45
Fait à Moûtiers, le 6 JUIN 2026

Copie :

Madame le Maire

Les membres du Conseil des Sages



Jacky LEGER
Président du Conseil des Sages